

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/035

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 26

SÉANCE EN DATE DU 16 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 1 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Le Conseil Municipal,

au terme de la présentation des perspectives financières de la Ville et des actions programmées pour 2020,

A l'unanimité des voix,

- confirme la tenue du débat d'orientation budgétaire conformément aux textes en vigueur et préalablement à l'élaboration du budget primitif 2020 (principal et annexes du lotissement "Les Tilleuls" et du lotissement "Joseph Cressot").

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 17 juin 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 17 juin 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT